

CHAPITRE XXII.

DIAPHORETICA, les DIAPHORÉTIQUES.

JE comprends sous ce titre tous les médicamens propres à favoriser une évacuation par la peau, soit par la transpiration insensible ou par la sueur. Suivant le langage commun, on n'entend par Diaphorétiques que les médicamens qui favorisent la transpiration insensible, et l'on désigne sous le nom de sudorifiques ceux qui produisent les sueurs; mais comme l'on ne trouve de différence dans les médicamens que les Auteurs ont rangés sous ces titres, qu'en raison de leur degré de force, ou de la manière de les administrer, nous les comprendrons tous sous le titre de Diaphorétiques, et nous ne nous servirons que de ce terme, quoique ces médicamens puissent souvent produire la sueur.

Nous allons établir la proposition suivante.

Tous les Diaphorétiques agissent ou en augmentant la force de la circulation, ou en excitant uniquement l'action des petits vaisseaux de la surface du corps: ces deux manières d'agir ont quelquefois lieu séparément et d'autres fois conjointement.

Les médicamens qui opèrent de ces deux manières constituent proprement les Diaphorétiques dont nous allons parler: différentes circonstances du corps produisent, il est vrai, ces effets, et les médicamens capables de déterminer ces circonstances générales du système, peuvent porter le nom de Diaphorétiques, quoiqu'ils ne le soient pas stric-

tement; mais les Diaphorétiques proprement dits sont les seuls dont nous allons nous occuper ici.

La force générale de la circulation, et l'activité des petits vaisseaux, déterminent et soutiennent la transpiration et la sueur. La dernière circonstance, c'est-à-dire, l'activité des petits vaisseaux, peut dépendre de la chaleur de l'air ou de l'action du froid sur la surface du corps, dans le tems où la circulation est accélérée par l'exercice ou d'autres causes.

La détermination qui se fait vers les reins paroît dépendre de l'état qui rend la sérosité propre à passer par cette sécrétion, et de la situation des reins qui les rend propres à procurer une sécrétion abondante des parties séreuses du sang.

Je ne puis déterminer positivement s'il y a des parties de la masse du sang, particulièrement propres à passer par la peau, sans accélérer la circulation générale; je suis néanmoins disposé à croire qu'il n'existe pas de parties semblables, parce que la transpiration ne paroît pas être une sécrétion glandulaire, mais une simple exhalation.

L'action des vaisseaux exhalans peut être excitée par l'application externe de la chaleur, des frictions et des substances stimulantes; mais il me paroît difficile de concevoir qu'aucun médicament puisse, sans affecter la circulation générale, se porter aux petits vaisseaux de la surface, de manière à agir uniquement sur ces vaisseaux, ou au moins à y agir aussi universellement qu'on peut supposer qu'il est nécessaire pour produire la sueur.

Il semble, par tout ce que je viens de dire, qu'il n'y a point de Diaphorétiques proprement dits, c'est-à-dire, de médicamens internes qui agissent sur les seuls organes de la transpiration: s'il paroît néanmoins possible d'exciter l'action des pe-

tits vaisseaux de la surface, sans augmenter l'action des puissances générales de la circulation, ce doit être par des médicamens qui, agissant sur certaines parties du système, peuvent, par la sympathie des nerfs, exciter l'action de ces petits vaisseaux. C'est pourquoi lorsque nous parlerons des médicamens particuliers dont nous avons fait l'énumération sous le titre des Diaphorétiques, nous les regarderons tous comme sudorifiques, soit qu'ils agissent sur la circulation générale ou sur les petits vaisseaux seul, et quelle que soit, dans l'un ou l'autre cas, la manière de les administrer. Mais avant de nous occuper de ce dernier objet, et d'expliquer en quoi il consiste, il est nécessaire d'observer que, quand il se fait une très-forte détermination à la peau, il suffit, pour produire la sueur, d'appliquer un certain degré de chaleur à la surface du corps, sans le secours d'aucun remède interne, et que l'action du froid externe empêche presque toujours les sueurs, quoique l'on emploie à l'intérieur de puissans médicamens.

Il est donc presque absolument nécessaire, pour l'action des sudorifiques, d'appliquer la chaleur à la surface du corps et d'éviter le froid externe.

L'on peut se procurer ces avantages en appliquant la chaleur de l'air externe, comme on le pratique par ce qu'on appelle le *bain sec*, ou en augmentant la chaleur de la surface par les bains chauds, ou en accumulant sur la surface du corps même les vapeurs chaudes qui s'en élèvent. Ce dernier moyen s'obtient en couvrant tellement le corps, que l'on empêche les vapeurs chaudes qui s'en élèvent de s'échapper, en même temps qu'on le met à l'abri de l'action du froid externe : je crois

la théorie de ces deux moyens très-aisée à concevoir.

L'on peut, pour favoriser l'action des sudorifiques, recourir à un autre moyen, qui consiste à introduire dans l'estomac une quantité de liquide chaud, capable d'accélérer, non-seulement la circulation générale, mais d'exciter sur-tout par la sympathie qui existe entre les vaisseaux de la surface du corps et l'estomac, l'action des vaisseaux d'où sort la sueur.

Ces deux moyens, qui consistent à bien couvrir le corps et à boire des liquides chauds, constituent ce que l'on appelle le régime sudorifique, qui suffit souvent pour exciter la sueur: il est fréquemment nécessaire à l'action des sudorifiques, et il la rend toujours plus complète et plus permanente.

Après avoir ainsi expliqué, autant qu'il nous a été possible, la manière d'agir des Diaphorétiques en général, et exposé les moyens propres et souvent nécessaires à leur administration, nous allons examiner leurs effets généraux sur le système.

J'observerai à ce sujet que leur effet dépend souvent de ce qu'ils excitent l'action du coeur et des artères, et de ce qu'ils augmentent ainsi l'impétuosité de la circulation du sang dans chaque partie du système; ils peuvent en conséquence être utiles dans tous les cas où la circulation est languissante et où ses puissances sont anéanties. Cette doctrine paroît en général assez évidente; mais l'application que l'on en peut faire aux maladies particulières est un peu incertaine; car il est difficile de déterminer les circonstances où l'on peut employer les Diaphorétiques sans danger. La langueur de la circulation peut être due à la diminution de l'énergie du cerveau, et cette diminution

peut être produite par des causes qui agissent spécialement sur le cerveau même; et l'on ne connoît guère les cas où l'augmentation de l'action du coeur et des artères peut dissiper ces causes, et rétablir l'énergie du cerveau.

Il est, par exemple, difficile de déterminer les cas d'apoplexie et de paralysie où l'on peut augmenter sans danger l'action du coeur et des artères; et je suis persuadé qu'il y a peu de circonstances où cette pratique soit admissible dans ces maladies; je crois même qu'elle doit communément produire beaucoup de mal.

Lorsque l'on apperçoit des effets de la diminution de l'énergie du cerveau, sur-tout par l'état de la circulation, il peut paroître moins dangereux et plus convenable d'appliquer un stimulus au coeur et aux artères; mais il est difficile de diriger ce stimulus de manière qu'il soit sans danger et durable: l'on observe communément que les toniques et l'exercice sont moins dangereux et en général plus efficaces. L'expérience a prouvé que les toniques étoient plus efficaces que les stimulans dans cette perte générale de ton que l'on appelle cachexie.

Lorsqu'il y a des obstructions fixées dans quelque partie du système, il est difficile de déterminer les cas où l'on peut résoudre et détruire ces obstructions, en augmentant l'impétuosité de la circulation; l'on a porté beaucoup de jugemens hasardés à ce sujet; mais il est très-évident que cette augmentation de circulation peut produire beaucoup de mal, lorsqu'elle n'est pas capable de résoudre l'obstruction.

L'on conviendra facilement que dans les cas où la circulation du coeur et des artères est déjà considérablement augmentée, les médicamens capables

pables de l'accélérer davantage ne peuvent convenir: ils doivent certainement être nuisibles, en ce qu'ils n'agissent qu'en augmentant l'action du coeur et des artères; mais les sueurs paroissent être un moyen dont se sert la nature pour prévenir les effets de l'augmentation de la circulation du sang, en conséquence quand les sudorifiques, et particulièrement ceux qui agissent sur les petits vaisseaux seuls, produisent cet effet, il est possible, non-seulement que les sueurs rendent la première opération des sudorifiques innocente, dans les cas même où l'impétuosité de la circulation étoit déjà fort augmentée, mais même qu'elles soient un moyen de dissiper les causes de cette augmentation de circulation, et qu'elles deviennent le remède de la maladie.

Ceci me conduit à considérer les effets et les avantages des sueurs dans les fièvres et les phlegmasies. L'on ne doute pas que dans les premières les sueurs ne puissent être quelquefois un remède, de quelque manière qu'elles soient déterminées; il est néanmoins très-douteux qu'il en soit de même, lorsqu'elles sont excitées par des médicamens qui agissent sur le coeur et les artères; et nous sommes certains que ces derniers sont généralement nuisibles. Mais, d'une autre part, lorsque l'on a déterminé les sueurs par des remèdes qui n'agissent que sur les petits vaisseaux, ces remèdes peuvent procurer la guérison, en dissipant le spasme de ces vaisseaux qui entretient la fièvre. Je suis persuadé que les sueurs excitées ainsi peuvent être communément utiles; mais je n'ai pas assez souvent fait usage de cette méthode pour recommander d'une manière fort positive de l'adopter universellement.

L'on a proposé de guérir par des sueurs abondantes certaines fièvres où l'on croit que la contagion qui a produit la maladie continue à se répandre dans le système, et que la curation dépend de l'expulsion de cette matière. L'on a, par exemple, très-universellement traité de cette manière la peste: comme je n'ai aucune expérience sur cette maladie; je n'ose condamner cette pratique; mais je me contenterai de dire que j'ai beaucoup de doutes à proposer à son sujet, parce qu'il ne me seroit pas convenable de discuter ici cette question. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer que CHENOT, médecin expérimenté, et l'un de ceux qui ont écrit en dernier sur la peste, pense que les sueurs abondantes que l'on excitoit autrefois, ne sont nullement nécessaires; et le judicieux MERTENS, qui a écrit sur la peste de Moscow en 1771, ne propose pas les sudorifiques comme un remède que l'on doive employer.

Il est plus difficile de déterminer les avantages des sueurs dans les cas de phlegmasies; l'on peut cependant en quelque sorte en juger de la même manière, c'est-à-dire, d'après les moyens que l'on emploie pour produire les sueurs. Il ne convient pas certainement de les exciter par des médicamens échauffans, et que l'on peut appeller inflammatoires; mais il peut être moins dangereux d'employer des médicamens qui n'agissent que sur les extrémités des vaisseaux. Comme j'ai observé que les sueurs, excitées même par le régime sudorifique le plus simple, aggravoient quelquefois les maladies inflammatoires, je dois recommander de n'employer ce régime qu'avec beaucoup de précaution. Les effets de la poudre de DOVER dans le rhumatisme, prouvent cependant que les sueurs sont non-seulement compatibles avec l'état le plus

inflammatoire du système, mais qu'elles peuvent même en être le remède. J'observerai enfin en terminant cet objet, que l'on n'a pas encore suffisamment déterminé quelles sont les circonstances des phlegmasies particulières qui doivent faire adopter ou rejeter cette pratique.

Il est probable que les médicamens qui favorisent l'excrétion qui se fait par la peau, peuvent guérir les maladies de cette partie du système; mais la distinction et la pathologie des affections cutanées sont encore enveloppées d'une telle obscurité, qu'il ne m'est pas possible de m'expliquer sur cet objet avec précision et clarté.

Quand il y a certaines acrimonies répandues dans tout le système, la sueur peut être un moyen d'entraîner ces acrimonies au dehors; et l'on a cru, d'après cette idée, que les sueurs excitées par certains sudorifiques très-puissans, pouvoient être un moyen de guérir la maladie vénérienne; l'on a même prétendu que les sueurs avoient réellement produit cet effet. Mais il n'est pas nécessaire d'entrer ici en discussion sur ce fait ou sur sa probabilité, parce qu'il y a peu de cas où nous puissions songer à recourir à cette pratique.

L'on a supposé que les sueurs de même que les autres évacuations séreuses, pouvoient produire l'absorption de la sérosité accumulée dans les cavités, dans différentes espèces d'hydropisie; et il paroît que cela est arrivé dans quelques circonstances; mais cet effet n'est pas assez facile à produire, ni assez constant pour rendre cette méthode préférable aux autres qui ont été recommandées pour le même objet.

DES DIAPHORÉTIQUES PARTICULIERS.

Je les ai rangés dans mon catalogue suivant qu'ils paroissent agir spécialement sur le coeur et les grosses artères, ou suivant qu'ils agissent, comme nous l'avons supposé, plus particulièrement sur les petits vaisseaux: j'ai commencé par faire l'énumération de ceux que je crois agir de la première manière.

L'on peut croire que les médicamens qui se trouvent à la tête de ma liste, stimulent le coeur et les artères; mais ils ont différens degrés de force, et plusieurs sont si foibles, qu'ils n'excitent les sueurs que quand ils sont fortement aidés du régime sudorifique. Tels sont le *souci*, le *safran*, la *morelle*, la *sauge*, le *scordium*, le *sassafras*, la *salsepareille*, qui peuvent tous s'employer sans beaucoup de choix, mais sans aucun avantage, autant que j'ai pu m'en appercevoir.

Il y a dans ma liste d'autres médicamens plus puissans, et qui exigent moins le secours du régime sudorifique; tels sont l'alkali volatil, le vin, l'alkohol et les huiles essentielles ou les substances aromatiques dont ces huiles sont tirées. L'alkali volatil peut, à une dose modérée, souvent s'employer convenablement pour aider le régime sudorifique; l'on peut dire la même chose du vin et de l'alkohol pris modérément; mais il est à craindre qu'on ne pèche par l'excès; et l'on doit, lorsqu'ils sont donnés à grandes doses, les considérer sous un autre point de vue. Les huiles essentielles, ou les épices dont on extrait ces huiles, sont d'un genre échauffant et inflammatoire, et peuvent se donner quelquefois comme stimulans Diaphoréti-

ques; mais il est rare que l'on puisse en faire usage pour exciter les sueurs.

Le contrayerva et la serpentinaire de Virginie sont de puissans stimulans, sur-tout la dernière; on a employé l'un et l'autre dans les fièvres où la foiblesse dominoit. Mais je doute fort qu'ils y conviennent. Je suis persuadé que le vin peut toujours tenir lieu de la puissance stimulante de ces médicaments, et que l'on dissipe plus sûrement la foiblesse par les puissances toniques et antiseptiques du froid et du quinquina, que par les stimulans quelconques.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici les paroles du judicieux MERTENS, au sujet du contrayerva et de la serpentinaire de Virginie.

„ Radices contrayervae et serpentariae Virginianae a praestantissimis in arte viris tanquam remedia antiseptica laudatas, in febris putridis, solummodo quando vires deficiunt, et quidem rarissime adhibeo; experientia edoctus, illas corpori ingestas minus prodesse virtute antiseptica, qualem experimenta in lagenis vel ollis instituta ipsis inesse demonstrant quam vi calefaciente nocere. Putredinis humorum arcendae et corrigendae scopum solus absolvit cortex peruvianus, et ubi cardiacis opus est, vinum caeteris antefendum mihi videtur. Et il fait dans une note la critique suivante de deux célèbres médecins anglois, “ HUXHAM et PRINGLE, qui has radices commendant, venae sectionem initio harum februm suadent, et in statu morbi vires stimulantibus exercitare tentant. „

Je crois qu'entre tous les Diaphorétiques propres à exciter la circulation générale, il n'y en a aucun de préférable au gayac, parce qu'il donne une matière qui se porte davantage dans les petits

vaisseaux, et qui paroît plus stimuler les conduits exhalans que le coeur et les grosses artères; ce qui le rend moins dangereux et plus efficace que les sudorifiques qui stimulent presque uniquement les dernières parties. C'est pourquoi on doit le regarder come plus efficace pour la guérison de la maladie vénérienne que les autres sudorifiques; et il est probable que c'est aussi pour la même raison qu'on l'a trouvé si utile dans tous les cas de rhumatisme, et peut-être même dans la goutte.

Après avoir considéré les Diaphorétiques qui excitent les puissances de la circulation générale, je vais parler de ceux qui agissent plus particulièrement ou presque uniquement sur les petits vaisseaux.

J'ai songé, en faisant mon catalogue, à insérer ici l'eau froide. Je pense encore que j'aurois dû le faire; c'est pourquoi je vais en parler.

L'eau froide, reçue dans l'estomac, est un puissant moyen d'exciter l'action des petits vaisseaux, et on peut l'employer pour exciter les sueurs, pourvu que l'on ait la précaution d'aider son action en couvrant bien le corps.

GALEN et ceux qui l'ont immédiatement suivi, ainsi que les médecins du seizième siècle, paroissent avoir fait beaucoup d'usage de l'eau froide, et l'avoit fréquemment recommandée pour exciter les sueurs: les modernes, autant que j'ai pu m'en assurer, ont rarement suivi cette méthode; c'est pourquoi je ne puis convenablement donner mon opinion sur les effets ou la propriété de ce moyen; mais je conseille à mes lecteurs de consulter les Galénistes, et sur-tout LOMMIUS, sur cet objet, et d'examiner en outre les deux passages de CELSE, chap. VII. et IX de son troisième Livre, où il indique la manière d'exciter les sueurs, en in-

introduisant une grande quantité d'eau froide dans l'estomac, et de guérir par ce moyen les fièvres.

Après avoir ainsi suppléé à mon omission de l'eau froide, je vais passer aux autres substances contenues dans mon catalogue, qui agissent spécialement sur les petits vaisseaux.

Le premier article renferme les acides, parmi lesquels on peut employer les acides minéraux; mais on ne peut convenablement les introduire en assez grande quantité à la fois pour exciter les sueurs; c'est pourquoi on emploie plus communément les acides végétaux. L'on a, entre ces derniers, considéré l'acide fermenté ou le vinaigre, comme le plus efficace; et le petit lait fait avec beaucoup de vinaigre est communément un très-bon sudorifique. L'on a en conséquence supposé que le vinaigre avoit la puissance d'atténuer les fluides: néanmoins l'on ne peut admettre cette opinion, d'après les principes que j'ai adoptés plus haut, au sujet des atténuaux; et je prétends que la vertu sudorifique du vinaigre dépend entièrement de la puissance qu'il exerce sur l'estomac, et cette puissance est analogue à ce que nous allons dire des autres Diaphorétiques salins.

SALES NEUTRI, les SELS NEUTRES.

Ces Sels, aidés d'un régime convenable, sont évidemment de puissans sudorifiques, et on les a fréquemment employés dans cette vue. Voyez sur l'usage du nitre comme sudorifique, Dr. BROCKLESBY'S, OBSERVATIONS publiées en 1764.

Sur les vertus sudorifiques du Sel ammoniac, voyez MUYS, DE SALE AMMONIACO; et il paroît, par BOERHAAVE, que le Sel digestif ou fébrifuge de SYLVIVS a été employé dans la même vue. Il

est à peine nécessaire d'ajouter, en faisant mention de ces sudorifiques neutres, que la mixture saline ou neutre, formée d'un alkali uni avec l'acide natif des végétaux, est très-convenable pour favoriser et entretenir les sueurs.

ANTIMONIUM, l'ANTIMOINE.

Nous avons dit plus haut que ce médicament agissoit toujours plus ou moins sur l'estomac, et qu'il excitoit par-là l'action des petits vaisseaux. Cette action est souvent portée au point de produire les sueurs; et je ne déterminerai pas positivement s'il y a quelques préparations d'Antimoine plus propres que d'autres pour produire cet effet. Je ne doute pas que, dans les cas de fièvre, les doses propres à exciter la nausée ne soient suivies des meilleurs effets lorsqu'elles produisent quelques sueurs; et que, quand les antimoniaux seuls ne suffisent pas, il faut en aider l'action en les unissant à quelque sel neutre.

Dans les autres cas, tels que le rhumatisme et les autres maladies inflammatoires, l'on peut, en unissant les antimoniaux avec plus ou moins d'opium, les déterminer plus certainement et plus convenablement à exciter les sueurs.

J'aurois peut-être dû mettre dans mon catalogue un titre général pour les émétiques; car d'après leur analogie avec l'Antimoine, je crois que tous sont en même tems Diaphorétiques, et qu'on peut très-souvent les employer pour exciter les sueurs.

OPIUM, l'OPIMUM.

L'on a de tout tems regardé cette substance comme un puissant sudorifique; et il n'y a guère de composition sudorifique célèbre dont l'Opium ne soit le principal ingredient. Quoique j'aie parlé plus haut assez au long des qualités médicinales de cette substance, il est encore convenable de m'en occuper ici; la principale question qui se présente est d'expliquer d'où dépend particulièrement la puissance sudorifique de l'Opium.

Je conviens, pour résoudre la question dont il s'agit, que la puissance stimulante par laquelle l'Opium excite l'action du coeur et des artères, peut particulièrement contribuer à produire les sueurs; mais je soutiens que l'Opium produit cet effet plus facilement et avec moins de danger que tous les autres stimulans qui agissent de la même manière. Je crois que l'on ne peut rendre raison de cet effet qu'en supposant que la puissance stimulante de l'Opium agit en même tems que sa puissance sédative.

Ces puissances doivent particulièrement affecter les parties les plus éloignées du sensorium, c'est-à-dire, tous les petits vaisseaux. L'Opium diminue évidemment l'activité de ces vaisseaux; et supprime en conséquence toutes les excrétions; mais il ne peut produire cet effet sans modérer un peu le ton et la tension de ces vaisseaux, qui doivent en conséquence céder plus facilement à l'augmentation de force avec laquelle le sang est porté dans les gros vaisseaux. C'est ainsi que j'explique la puissance sudorifique de cette substance, et je présume qu'elle peut s'accorder avec les différentes manières d'agir et les qualités médicinales de l'O.

pium, dont j'ai parlé plus haut, et dont il est en conséquence inutile de m'occuper ici.

MOSCHUS, le MUSC.

Le Musc donné à grandes doses produit communément le sommeil, et est presque aussi souvent suivi d'une sueur abondante. Il est en conséquence convenable de le considérer ici comme sudorifique; et on peut rendre raison de son opération de la même manière que nous venons de le faire à l'égard de l'opium. Les effets du Musc éclairecissent et confirment d'une autre part le raisonnement que j'ai adopté.

Il y a deux articles dans le catalogue des Diaphorétiques, dont je n'ai pas encore parlé; et je ne sais si je dois les insérer ici. Le premier est le camphre, que l'on pourroit employer peut-être avec le régime sudorifique. Mais comme j'ai donné fréquemment ce remède sans y découvrir de disposition à exciter les sueurs, je crois que j'ai eu tort de l'insérer dans ma liste.

L'autre article dont j'aurois dû parler, est le mercure. Ce remède parvient certainement jusqu'aux petits vaisseaux et excite leur action; ses préparations les plus âcres, le sublimé corrosif, par exemple, excitent quelquefois les sueurs: mais l'on ne donne ni cette préparation, ni les autres dans l'intention de remplir cet objet; j'en ne crois pas même que l'on puisse convenablement les employer comme sudorifiques, parce que ces derniers doivent toujours agir avec plus de promptitude que ne peut le faire une dose modérée de mercure pour qu'on puisse le regarder comme sudorifique.